

...ait réduit à quatre seulement ! les autres s'étaient vus, comme leurs confrères dont ils avaient été séparés, tomber en putréfaction. Partant d'Anticosti ils se rendirent au lieu où les treize hommes étaient débarqués, mais ils ne trouvèrent que des débris de canot, preuve certaine de leur triste fin. Cependant nos quatre naufragés racontaient durant la traversée comment ils avaient pu survivre à leurs confrères. Il disaient qu'après avoir consommé leurs provisions, ils s'étaient nourris des souliers et des habits de peaux dont leurs morts étaient revêtus : on peut juger quelle suavité pouvaient avoir de pareils aliments bouillis dans de l'eau de neige ou rôtis sur la braise. Leur réunion fut des plus tristes ; on ne parlait et on ne se répondait que par des pleurs entrecoupés de sanglots. Aussi de cinquante-quatre personnes, outre les matelots, qui s'étaient embarqués, il n'en restait que six, car il y en eut un des quatre qui mourut en débarquant.

Dès qu'ils furent rétablis, ils se rendirent à Québec, d'où le Père Crespel repartit aussitôt pour la France sur un nouvel ordre qu'il en avait reçu. Son voyage fut des plus heureux, et à son arrivée, il fut envoyé à Daunay en Flandre. Il y demeura jusqu'au commencement de 1740 qu'on le nomma vicaire au couvent d'Avesnes en Hainaut. Il y arriva le vingt huit janvier, le même jour qu'il en était parti, il y avait seize ans. Ses supérieurs en l'envoyant dans cette maison avaient compté qu'une résidence de quelques années dans son pays natal, achèverait de le rétablir des fatigues qu'il avait essayées dans ses voyages. Mais il en fut autrement ; il fut contraint d'aller à Paris. Il revint ensuite en Canada et mourut à Québec, en 1775 après avoir été 15 ans supérieur et commissaire des religieux de son ordre dans cette province, emportant avec lui l'estime et les regrets de tout le monde.

ACTES.

Ce triste naufrage, arrivé le 14 novembre 1736, est raconté avec les moindres détails par le P. Crespel lui-même dans une suite de lettres adressées à son frère, en 1742. Mais comme ce pamphlet, assez rare aujourd'hui, est trop long pour être reproduit en entier par l'Abeille, on me saura gré peut-être d'en avoir fait cette analyse.

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 4 AVRIL, 1850.

Il doit y avoir à Londres le premier mai 1851 une grande exhibition des produits de l'industrie universelle. Un mes-

...ing où se trouvaient des délégués de presque toutes les nations, s'est tenu à Londres pour favoriser l'exécution de ce projet. La commission royale nommée à cette fin a fait appel aux souscripteurs, la compagnie des Indes a souscrit £ 500 pour sa part. La commission annonce que du 1er. Janvier au 1er. Mars 1851 inclusivement, elle recevra les objets envoyés à l'exposition ; elle se réserve le droit de les admettre ou de les exclure, quelque soit la capacité du local qu'on va construire.

L'exposition aura lieu dans la partie sud de Hyde Park. On estime que le bâtiment que l'on construira couvrira un espace de 16 à 20 acres ou 1 million de pieds carrés. Le local sera cédé gratuitement aux exposans, et les articles exposés exemptés des droits de douanes.

Une assemblée tenue à Montréal a nommé un comité pour faire tenir des expositions dans tous les comtés de la province.

Les articles qui auront obtenu les prix seront envoyés à une grande exposition provinciale où l'on en ferait un choix qui serait envoyé à l'exposition universelle à Londres.

La Nouvelle Ecosse va prendre des mesures semblables.

La plupart de nos lecteurs étant des chanteurs du jour de Pâques, nous croyons qu'ils aimeront à retrouver sur leur Abeille l'appréciation que les journaux ont faite de la manière dont ils ont chanté la messe et le salut en musique.

Le chœur des élèves du Séminaire, exercés par M. Dessane, l'organiste de la paroisse de Notre-Dame de Québec, a chanté durant les offices du jour de Pâque, de manière à se faire honneur, ainsi qu'à la grande fête des chrétiens, et au professeur lui-même.

Nous ne sommes pas musicien; nous devons dire que nous sommes ici le reflet de l'opinion de tous les connaisseur qui étaient à Notre-Dame le jour de Pâque.

Cette messe si belle et si bien chantée, est de la composition de M. Dessane.

Le public doit avoir de la reconnaissance envers les messieurs du Séminaire, qui, malgré les inconvénients qu'entraîne nécessairement le déplacement des écoliers chanteurs, s'y soumettent avec cordialité.

Journal de Québec.

A l'église de Notre-Dame, un chœur composé des élèves du Séminaire, sous la direction de M. Dessane, a exécuté une messe magnifique, dont la composition est, dit-on, de l'habile organiste français. A part quelques légères imperfections d'ensemble, dues sans aucun doute au manque de temps suffisant pour la pratique de mor-

ceaux qui leur étaient tout-a-fait... les amateurs ont chanté de façon à mériter l'approbation des connaisseurs. Nous ajouterons que ces M M., s'ils continuent pour quelque temps encore à recevoir des leçons de notre organiste, pourront chanter en artistes, à la prochaine solennité, la musique sacrée la plus difficile.

(Canadien.)

MUSIQUE RELIGIEUSE.—Le jour de Pâques, a été cette année célébré comme d'ordinaire, avec toute la pompe et la majesté qui distinguent le culte catholique. Les élèves du Petit Séminaire de Québec, ont sous la direction de M. Dessanne, l'organiste de la Cathédrale, et leur professeur de musique, exécuté une Messe de la composition de ce Monsieur. Nous ne sommes pas musicien, mais nous ne pouvons nous empêcher de joindre notre tribut de louange à celui des connaisseurs et amateurs qui tous, disent que M. Dessanne joint le talent de la composition à une exécution brillante. Pour la première fois, nous avons entendu de la musique sacrée appropriée aux paroles si pleines d'onction et de foi de nos chants religieux. La messe et les autres morceaux exécutés dimanche dernier font le plus grand honneur aux talens de M. Dessanne, comme compositeur et comme catholique comprenant toute la beauté et l'esprit des prières de notre liturgie. Les élèves de M. Dessanne ont exécuté avec une précision et un ensemble admirables les diverses partitions des morceaux qu'ils ont chantés. Ils en ont surmonté la difficultés avec une aisance qui doit vraiment surprendre, si l'on considère le peu de temps que ces Messieurs peuvent donner à l'étude de la musique. Nous croyons être l'interprète de nos co-paroissiens en remerciant M. Dessanne et ses élèves de l'agréable surprise qu'ils nous ont faite.

(L'Ordre Social.)

On nous informe que plusieurs amateurs sous la direction du notaire Trudelle ont chanté le même jour à l'église St Jean avec l'habileté dont ils ont déjà fait preuve.

Le corps de musique de la société St Jean-Baptiste et quelques chanteurs et instrumentistes ont rehaussé à St Roch l'éclat de la solennité religieuse.

Le tems d'une nouvelle élection étant arrivé, les membres de la société littéraire de M. M. les Pensionnaires, ont procédé aujourd'hui à une nouvelle élection des officiers qui doivent remplir les charges durant le reste de l'année scolaire. M. Joseph Delisle a eu pour successeur en qualité de Président Mr. J. Quinan, M. Ch. Bockley a pris la place de M. J. Qui-